

L'Avocat Mandrillon

Le Foyer des personnes âgées ou Résidence Mandrillon doit son nom à Alphonse Mandrillon, "l'avocat", qui légua cet immeuble à la commune avec d'autres biens, par testament daté de 1909. La commune en prit possession à son décès, en 1919, et cette maison devint "l'hospice", où nombre de nos vieillards vinrent finir leurs jours. En quatre-vingts ans, le souvenir de l'Avocat Mandrillon s'est bien estompé. Il nous a paru normal de consacrer quelques colonnes de ce bulletin à faire revivre un peu cette figure de notre village, dont les biens légués (notamment les bois du Risoux ou la Pillarde) font toujours partie du patrimoine communal et sont une source de revenus.

Nous publions l'hommage qui lui fut rendu à son décès par Félix Pécelet dans le "Patriote Morézien", l'ancêtre de notre "Indépendant".

Les Rousses Alphonse Mandrillon

M. Alphonse Mandrillon, avocat à Besançon, vient de s'éteindre dans cette ville, à l'âge de quatre-vingts ans.

Descendant de l'une des plus anciennes familles des Rousses, né lui-même aux Rousses où il ne cessa de revenir chaque année, il a institué notre commune sa légataire universelle.

Mademoiselle Marie Mandrillon, sa soeur, avait déjà à sa mort, légué à la commune la maison qu'elle habitait. Elle avait exprimé le désir que cette demeure, berceau de la famille, devînt un hospice de vieillards. Continuant la pensée et complétant l'oeuvre de Mademoiselle Mandrillon, M. Mandrillon vient de léguer à la commune le revenu nécessaire au fonctionnement et à l'administration de l'hospice.

Alphonse Mandrillon naquit en 1839. Son père, Jean-Joseph Mandrillon, homme droit, austère et érudit autant que commerçant scrupuleux, avait été au lycée de Dijon, le condisciple de Lacordaire. Sa mère, fille de Louis-Jean-Baptiste Mandrillon, ancien maire et négociant aux Rousses, retiré à Genève, avait reçu dans cette ville, une éducation soignée qui avait enrichi une âme déjà naturellement fine et délicate.

Alphonse et Marie Mandrillon avaient recueilli ce double héritage de droiture morale et d'élégance intellectuelle. Ils y ajoutaient un goût inné de traditionnalisme : rien, dans la maison ne semble avoir été changé depuis plusieurs générations; la même lampe à huile y brille encore doucement sur la même table : depuis 60 ans, la même main dévouée et diligente de Louise y entretient l'ordre le plus parfait et toujours pareil.

Elève du petit séminaire de Vaux, puis de l'Ecole de Droit de Dijon, M. Mandrillon, "l'avocat", comme on l'appelait familièrement aux Rousses, se fit inscrire en 1862 au barreau de Besançon. Il fit ses débuts sous les auspices de l'avocat Lamy, des Rousses-d'Amont, alors célèbre au barreau de Besançon, par sa science juridique, ses boutades et la haute probité qui lui faisait écarter les plaideurs de mauvaise foi.

Dénué d'ambition, poète, disciple d'Horace et adorateur de Musset, l'avocat abandonnait sa vie à une douce nonchalance.

Etranger aux considérations d'intérêt, il ne poursuivit jamais les grosses et fructueuses affaires.

"Trop poète pour être avocat et trop avocat pour être poète", disait-il en parlant de lui-même.

Quelques pièces lestement troussées et quelques jolis sonnets lui eurent bientôt ouvert les cénacles bisontins. Il

collabora à la Revue Littéraire de Franche-Comté, fondée par Charles Thuriot, devenu plus tard le président-poète san-claudien. Il y combattit l'école naturaliste naissante.

Il connut Courbet, le peintre d'Ornans, Max Claudet, l'artiste salinois.

Chaque automne le ramenait aux Rousses où il aimait à rencontrer ses anciens camarades et à évoquer ses farces d'écolier. Pétillant d'esprit, mais plein d'affectueuse déférence pour ses anciens du Barreau bisontin, les Oudet, Les Clerc de Landresse, les Forien, les Lamy, les Guérin et plein de sympathie pour ses confrères contemporains et cadets, dont il se plaisait à vanter la science ou le talent, il égrenait ses souvenirs et contait de piquantes anecdotes. S'il rencontrait un interlocuteur aimant les lettres, sa mémoire ornée des plus beaux vers, émaillait la conversation des riches strophes de nos grands romantiques.

Besançon, dont il connaissait toute l'histoire, les monuments et les ruelles, avec les Rousses, dont il se sentait profondément le fils et dont il aimait l'air libre, les sonnaillies, les traditions et le patois, se partageaient son coeur.

La Démocratie Franc-Comtoise de son ami Vezian, et le Petit Comtois de Charles Gros, publièrent sous le pseudonyme Du Rizou, ses Lettres de Vacances, si pleines de bonhomie :

Quand la toiture basse et noire
du vieux chalet
Le matin fume, j'y vais boire
Du petit-lait

Certains mois de Septembre, la neige vint attrister ses vacances :

Si le diable est à vos trousses,
Venez ici;
Il n'osera jamais aux Rousses
Venir aussi.

Il aimait à réunir à sa table ses vieux fermiers. Il ajoutait alors, aux savoureux menus et aux vins de choix, la gaité la plus épanouie, la plus simple et la plus communicative.

Les pauvres des Rousses savaient que la porte de M. Mandrillon leur était toujours ouverte. Sa main discrète a soulagé bien des misères.

Lors de l'incendie du clocher et de la toiture de l'église, il voulut subvenir aux frais considérables nécessités par les réparations.

Et c'est à l'ombre du clocher natal et auprès des siens qu'il a voulu se reposer.

Mademoiselle Marie Mandrillon et M. Alphonse Mandrillon ont couronné leur vie de désintéressement par une magnifique générosité. Ils dotent leur pays de l'établissement hospitalier qu'il lui manquait. Leur souvenir ne s'éteindra pas et sera béni.

F.P.